



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022 18 heures

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

L'an deux mil vingt-deux et le 17 novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 10 novembre s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

N° 94\_2022

**Tarif d'une concession  
cinquantenaire au cimetière**

Présents : MMES Marie-Christine BERTRAND, Patricia CARRARA, Justine MILLON, Françoise PINET, Claudine RODRIGUEZ, MM, Alain BOYOD, Pascal DEGASPERI, Brice EVRARD, Alain FROGET, Yannick LOMBARD, Jean-Claude SOREIL, Sébastien SIMION, Gilles TOURTET

Absente représentée : Laura ROUX (pouvoir à Françoise PINET),

Absent : Joris GIRARD

Secrétaire de séance : Pascal DEGASPERI

**Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,**

**Vu** la délibération n° 70 du 12 septembre 2008 fixant le prix d'une concession cinquantenaire au cimetière ;

**Considérant** le nouveau règlement du cimetière modifiant les dimensions des emplacements ;

**Considérant** que la superficie d'une concession de base est de 4.06 m<sup>2</sup> ;

**FIXE** le tarif d'une concession cinquantenaire simple à 915 €.

Dans l'éventualité d'une concession aux dimensions différentes, le prix de la concession sera évalué au prorata des m<sup>2</sup>.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0



Envoyé en préfecture le 29/11/2022

Reçu en préfecture le 29/11/2022

Affiché le

ID : 005-210500104-20221117-94\_2022-DE